

Enquête Chaînes d'Activité Mondiales 2016 – PME

Notice explicative

Deux types d'unités sont interrogées dans cette enquête : les société indépendantes et les groupes.
Pour tenir compte des spécificités de chacune de ces deux unités, deux versions de questionnaire sont prévues. Merci de vous reporter à la version qui correspond au cas de votre entreprise :

Notice du questionnaire groupe.....	P.2
Notice du questionnaire société indépendante.....	P.5

Enquête Chaînes d'activité mondiales 2016 - PME

Notice explicative (version groupe)

Les chaînes d'activité mondiales (CAM)

Les chaînes d'activité recouvrent la gamme complète des fonctions et des tâches qui sont nécessaires pour fournir un bien ou un service, de sa conception jusqu'à la livraison au consommateur final (y compris le service après-ventes) en passant par les différentes phases de la production.

Le qualificatif mondial signifie que ces fonctions sont mises en œuvre dans des réseaux inter-entreprises à une échelle mondiale. Les chaînes d'activité peuvent toutefois être entièrement nationales.

La mondialisation économique peut conduire à une fragmentation des processus de production et à une délocalisation des activités, qu'elles relèvent du cœur de métier des entreprises ou de leurs activités support.

Ainsi, si nombre d'activités restent développées au sein des groupes, elles peuvent être de plus en plus réalisées au sein de réseaux impliquant des sociétés externes aux groupes, chacune de ces sociétés contribuant à la chaîne d'activité par la fourniture d'un produit ou d'un service.

L'enquête est centrée sur l'**externalisation** (totale ou partielle) d'activités qui affecte la partie résidente du groupe et qui la conduit à arrêter ou réduire celles-ci. L'arrêt ou la réduction des activités doit s'accompagner de leur transfert à des sociétés tierces (i.e. externes à la partie résidente du groupe) implantées en France ou à l'étranger.

Plus spécifiquement, les **délocalisations** recouvrent les cas de transferts de production nationale vers l'étranger, celles-ci peuvent prendre différentes formes :

- transfert d'activités, réalisées jusque-là en interne, vers une société appartenant ou non au groupe et implantée à l'étranger;
- abandon d'un sous-traitant national (n'appartenant pas au groupe) au profit d'un sous-traitant étranger.

Externalisation, délocalisation, relocalisation

Externalisation en France (domestic sourcing)

On appelle **externalisation en France (domestic sourcing)** tout **transfert, total ou partiel**, d'activités :

- qui étaient développées au sein de votre entreprise ;
- vers d'autres **sociétés externes à votre groupe** implantées en France.

Il peut s'agir d'activités cœur de métier ou de fonctions support.

L'externalisation doit avoir entraîné la réduction de l'activité dans la partie du groupe implantée en France. De fait, une nouvelle activité créée en France sans transfert de postes n'est pas à considérer comme une externalisation.

Précisions :

- Tout transfert intra-groupe (i.e. entre unités légales du groupe) n'est pas une externalisation.

- **Je sous-traite des activités, s'agit-il d'une externalisation ?**

C'est le cas s'il y a transfert d'activités. Cette condition détermine s'il s'agit effectivement d'une externalisation. Par exemple, si une entreprise fait appel à un sous-traitant pour augmenter sa capacité de production pendant une durée déterminée, alors il ne s'agit pas d'une externalisation (car cela n'induit pas une baisse d'activité pour l'entreprise).

Délocalisation (international sourcing)

On appelle **délocalisation (international sourcing)** tout **transfert, total ou partiel**, d'activités :

- qui étaient développées dans la partie implantée en France de votre groupe ou réalisées par une autre société (sous-traitant par exemple) implantée en France ;
- vers d'autres sociétés situées à **l'étranger, appartenant ou non à votre groupe.**

Précision : Tout transfert qui ne s'accompagne pas d'une réduction d'activité n'est pas considéré comme une délocalisation : par exemple, la mise en place d'une nouvelle ligne de production à l'étranger sans réduction concomitante en France n'est pas une délocalisation, même si cette ligne de production aurait pu être installée en France.

Relocalisation

On appelle **relocalisation**, tout **transfert total ou partiel** d'activités de l'étranger vers la France.

Ces activités :

- proviennent de sociétés, **appartenant ou non à votre groupe**, implantées à l'étranger ;
- sont déplacées en France dans **une société appartenant ou non à votre groupe.**

L'abandon d'un sous-traitant étranger au profit d'un sous-traitant français est à considérer comme une relocalisation.

Entités couvertes par l'enquête

Groupe

Un groupe de sociétés est un ensemble de sociétés contrôlées majoritairement, directement ou indirectement, par une même société, elle-même non contrôlée majoritairement par une autre société (directement ou indirectement) ; les sociétés contrôlées sont appelées filiales, la société qui contrôle les autres est appelée société-mère ou tête de groupe.

Un groupe comprend la tête du groupe et les filiales.

La partie résidente du groupe comprend toutes les sociétés du groupe implantées en France. On l'appelle aussi trace française du groupe.

Précision : Dans cette enquête, seules les sociétés détenues, directement ou indirectement, à plus de 50 % par la société-mère sont à retenir dans le contour du groupe.

Société-mère (ou tête de groupe)

La société-mère (ou tête de groupe), est la société qui au sein d'un groupe, n'est détenue majoritairement, ni directement ni indirectement, par aucune autre société.

Filiale

Une filiale est une société contrôlée, directement ou indirectement, à plus de 50% par une autre société.

Contrôle

Le contrôle s'apprécie à travers l'influence dominante (notamment en matière de stratégie à moyen et long terme) d'une entité sur une autre. La société A est réputée être contrôlée par l'entité B lorsque B détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou plus de la moitié du capital social de A.

Société indépendante

Société qui n'est ni tête de groupe, ni filiale, et qui ne contrôle pas de sociétés.

Activités du groupe

Cœur de métier

Dans ce questionnaire, on appelle **cœur de métier** la principale production de biens ou prestation de services, **destinés au marché ou à des tiers**, réalisés par le groupe et générant le plus de chiffre d'affaires. L'activité cœur de métier est dans la plupart des cas l'activité principale du groupe.

Une même activité peut constituer à la fois le cœur de métier et une activité support d'une même entreprise. Par exemple, un cabinet d'expert-comptable fait la comptabilité d'autres entreprises, la comptabilité constitue donc son cœur de métier. Mais cette entreprise doit également faire sa propre comptabilité, qui constitue une activité support. Donc pour cette entreprise, l'activité de comptabilité est à la fois mise en œuvre comme activité cœur de métier et comme activité support.

Exemples :

Industrie manufacturière

Dans le cadre de l'enquête, 3 grandes catégories sont spécifiées :

- **Producteur-fabriquant** : il développe des activités de transformation, possède les droits sur les biens qu'il fabrique ; il contrôle le processus de fabrication et vend les biens produits.
- **Sous-traitant** : il développe des activités pour des commanditaires sur une base contractualisée : il ne possède pas les droits sur les biens qu'il fabrique ; il ne développe, ni ne conçoit, ni ne contrôle le processus de production ; il ne vend pas les biens produits.
- **Donneur d'ordres** : il ne mène pas par lui-même les activités de transformation, mais possède les droits sur les biens produits, développe, conçoit, contrôle le processus de production mis en œuvre par des filiales et/ou des sous-traitants. Il vend les biens produits.

Services

Dans le cadre de l'enquête, 3 grandes catégories sont spécifiées :

- **Producteur ou sous-traitant en design, R&D, ingénierie** : il développe, conçoit et réalise des services de design, R&D et d'ingénierie pour des clients.
- **Donneur d'ordres en design, R&D, ingénierie** : il conçoit des services de design, R&D et d'ingénierie, contrôle leur processus de production mis en œuvre par des sous-traitants ou des filiales implantées à l'étranger. Il vend les biens produits.
- **Autres services y compris transports** : services ne relevant pas des deux catégories précédentes.

Activités support

Les **activités support** désignent les activités mises en œuvre par votre groupe pour permettre ou faciliter la production de biens ou services destinés au marché ou à des tiers. Les productions de ces activités support ne sont pas directement destinées au marché ou à des tiers.

Les activités support retenues dans l'enquête sont les suivantes :

- **Logistique et transport** : activités de transport, d'entreposage et de traitement des commandes.
- **Marketing, services de commercialisation, services après-vente (y compris services d'assistance et centres d'appel)** : études de marché, publicité, marketing direct (télémarketing), services de commercialisation, expositions, foires et autres services de marketing ou de vente, services d'assistance (service de hot line) et centres d'appel.
- **Services informatiques, technologies de l'information** : assistance matérielle et logiciels, logiciels de traitement de données personnalisés et services de bases de données, maintenance et réparation, hébergement Web, autres services en information.
- **Services administratifs (RH, comptabilité et services juridiques, gestion des achats, etc.)** : services juridiques, comptabilité, tenue des comptes, audit, gestion et conseil, gestion des ressources humaines (ex : formation et éducation, recrutement du personnel, recours au personnel temporaire, gestion de la paie, services de santé et services médicaux), services financiers et d'assurance, gestion des achats.
- **Design, ingénierie et services techniques** : ingénierie et assistance techniques, tests techniques, analyse et certification, services de conception et activités spécialisées de design.
- **R&D** : recherche et développement, expérimentations et développement de produit.
- **Autres activités support** : activités supports non listées ci-dessus, notamment les services généraux (ou facility management) : services d'accueil, restauration, nettoyage, gestion du mobilier et de l'immobilier, gardiennage, maintenance,...

Une même activité peut constituer à la fois le cœur de métier et une activité support d'une même entreprise (cf. exemple ci-dessus).

Enquête Chaînes d'Activité Mondiales 2016 - PME

Notice explicative (version société indépendante)

Les chaînes d'activité mondiales (CAM)

Les chaînes d'activité recouvrent la gamme complète des fonctions et des tâches qui sont nécessaires pour fournir un bien ou un service, de sa conception jusqu'à la livraison au consommateur final (y compris le service après-ventes) en passant par les différentes phases de la production.

Le qualificatif *mondial* signifie que ces fonctions sont mises en œuvre dans des réseaux inter-entreprises à une échelle mondiale. Les chaînes d'activité peuvent toutefois être entièrement nationales.

La mondialisation économique peut conduire à une fragmentation des processus de production et à une délocalisation des activités, qu'elles relèvent du cœur de métier des entreprises ou de leurs activités support.

Ainsi, si nombre d'activités restent développées au sein des sociétés, elles peuvent être de plus en plus réalisées au sein de réseaux impliquant d'autres sociétés, chacune d'entre elles contribuant à la chaîne d'activité par la fourniture d'un produit ou d'un service.

L'enquête est centrée sur l'**externalisation** (totale ou partielle) d'activités qui affecte l'entreprise et qui la conduit à arrêter ou réduire celles-ci. L'arrêt ou la réduction des activités doit s'accompagner de leur transfert à des sociétés tierces implantées en France ou à l'étranger.

Plus spécifiquement, les **délocalisations** recouvrent les cas de transferts de production nationale vers l'étranger, celles-ci peuvent prendre différentes formes :

- transfert d'activités, réalisées jusque-là en interne, vers une société implantée à l'étranger;
- abandon d'un sous-traitant national au profit d'un sous-traitant étranger.

Externalisation, délocalisation, relocalisation

Externalisation en France (domestic sourcing)

On appelle **externalisation en France (domestic sourcing)** tout **transfert, total ou partiel**, d'activités :

- qui étaient développées au sein de votre entreprise ;
- vers d'autres **sociétés externes à votre entreprise** implantées en France.

Il peut s'agir d'activités cœur de métier ou de fonctions support.

L'externalisation doit avoir entraîné la réduction de l'activité de votre entreprise. De fait, une nouvelle activité créée en France sans transfert de postes n'est pas à considérer comme une externalisation.

Précision : **Je sous-traite des activités, s'agit-il d'une externalisation ?**

C'est le cas s'il y a transfert d'activités. Cette condition détermine s'il s'agit effectivement d'une externalisation. Par exemple, si une entreprise fait appel à un sous-traitant pour augmenter sa capacité de production pendant une durée déterminée, alors il ne s'agit pas d'une externalisation (car cela n'induit pas une baisse d'activité pour l'entreprise).

Délocalisation (international sourcing)

On appelle **délocalisation (international sourcing)** tout **transfert, total ou partiel**, d'activités :

- qui étaient développées au sein de votre entreprise ou réalisées par une autre entreprise (sous-traitant par exemple) implantée en France ;
- vers d'autres entreprises situées **à l'étranger**.

La délocalisation doit avoir entraîné la réduction de l'activité en France. De fait, une activité créée à l'étranger sans transfert de postes (de la France vers l'étranger), n'est pas considéré comme une délocalisation

Précision : Tout transfert qui ne s'accompagne pas d'une réduction d'activité n'est pas considéré comme une délocalisation : par exemple, la mise en place d'une nouvelle ligne de production à l'étranger sans réduction concomitante en France n'est pas une délocalisation, même si cette ligne de production aurait pu être installée en France.

Relocalisation

La **relocalisation** d'activités désigne un **transfert total ou partiel** d'activités de l'étranger vers la France.

Ces activités :

- proviennent d'entreprises implantées à l'étranger ;
- sont déplacées en France **au sein ou en dehors** de votre entreprise.

Précision : L'abandon d'un sous-traitant étranger au profit d'un sous-traitant français est à considérer comme une relocalisation.

Activités de l'entreprise

Cœur de métier

Dans ce questionnaire, on appelle **cœur de métier** la principale production de biens ou prestation de services, **destinés au marché ou à des tiers**, réalisés par votre entreprise et générant le plus de chiffre d'affaires. L'activité cœur de métier est dans la plupart des cas l'activité principale de votre entreprise.

Une même activité peut constituer à la fois le cœur de métier et une activité support d'une même entreprise. Par exemple, un cabinet d'expert-comptable fait la comptabilité d'autres entreprises, la comptabilité constitue donc son cœur de métier. Mais cette entreprise doit également faire sa propre comptabilité, qui constitue une activité support. Donc pour cette entreprise, l'activité de comptabilité est à la fois mise en œuvre comme activité cœur de métier et comme activité support.

Exemples :

Industrie manufacturière

Dans le cadre de l'enquête, 3 grandes catégories sont spécifiées :

- **Producteur-fabriqueur** : il développe des activités de transformation, possède les droits sur les biens qu'il fabrique ; il contrôle le processus de fabrication et vend les biens produits.
- **Sous-traitant** : il développe des activités pour des commanditaires sur une base contractualisée ; il ne possède pas les droits sur les biens qu'il fabrique ; il ne développe, ni ne conçoit, ni ne contrôle le processus de production ; il ne vend pas les biens produits.
- **Donneur d'ordres** : il ne mène pas par lui-même les activités de transformation, mais possède les droits sur les biens produits, développe, conçoit, contrôle le processus de production mis en œuvre par des filiales et/ou des sous-traitants. Il vend les biens produits.

Services

Dans le cadre de l'enquête, 3 grandes catégories sont spécifiées :

- **Producteur ou sous-traitant en design, R&D, ingénierie** : il développe, conçoit et réalise des services de design, R&D et d'ingénierie pour des clients.
- **Donneur d'ordres en design, R&D, ingénierie** : il conçoit des services de design, R&D et d'ingénierie, contrôle leur processus de production mis en œuvre par des sous-traitants ou des filiales implantées à l'étranger. Il vend les biens produits.
- **Autres services y compris transports** : services ne relevant pas des deux catégories précédentes.

Activités support

Les **activités support** désignent les activités mises en œuvre par votre entreprise pour permettre ou faciliter la production de biens ou services destinés au marché ou à des tiers. Les productions de ces activités support ne sont pas directement destinées au marché ou à des tiers.

Les activités support retenues dans l'enquête sont les suivantes :

- **Logistique et transport** : activités de transport, d'entreposage et de traitement des commandes.
- **Marketing, services de commercialisation, services après-vente (y compris services d'assistance et centres d'appel)** : études de marché, publicité, marketing direct (télémarketing), services de commercialisation, expositions, foires et autres services de marketing ou de vente, services d'assistance (service de hot line) et centres d'appel.
- **Services informatiques, technologies de l'information** : assistance matérielle et logiciels, logiciels de traitement de données personnalisés et services de bases de données, maintenance et réparation, hébergement Web, autres services en information.
- **Services administratifs (RH, comptabilité et services juridiques, gestion des achats, etc.)** : services juridiques, comptabilité, tenue des comptes, audit, gestion et conseil, gestion des ressources humaines (ex : formation et éducation, recrutement du personnel, recours au personnel temporaire, gestion de la paie, services de santé et services médicaux), services financiers et d'assurance, gestion des achats.
- **Design, ingénierie et services techniques** : ingénierie et assistance techniques, tests techniques, analyse et certification, services de conception et activités spécialisées de design.
- **R&D** : recherche et développement, expérimentations et développement de produit.
- **Autres activités support** : activités supports non listées ci-dessus, notamment les services généraux (ou facility management) : services d'accueil, restauration, nettoyage, gestion du mobilier et de l'immobilier, gardiennage, maintenance,...

Une même activité peut constituer à la fois le cœur de métier et une activité support d'une même entreprise (cf. exemple ci-dessus).